

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze,
Le seize septembre, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, CHERON, CHESNEAU, POUSSET, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN, TRICHET.

Date de convocation

10 septembre 2015

Date du
Conseil Municipal

16 septembre 2015

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents ---- 28

Votants ----- 33

A l'exception de :

Madame DESSAUVAGES a donné pouvoir à Monsieur DONNE,
Monsieur ALLANIC a donné pouvoir à Monsieur DEUX,
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX,
Monsieur CAZIN a donné pouvoir à Monsieur GILLET,
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LEVESQUE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

3/ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA PHILHARMONIE DES DEUX MONDES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Madame MARTIN, adjointe au Maire

EXPOSE :

La Philharmonie des Deux Mondes est un orchestre citoyen composé de musiciens de Loire-Atlantique et créé en 2013 par le Chef d'orchestre Nazairien, Monsieur Philippe HUI.

Elle a pour ambition de rendre les grandes œuvres du répertoire classique (Mozart, Beethoven, Schumann, ...) accessibles à tous en allant à la rencontre de nouveaux publics, dans des salles de concert, mais aussi des gymnases, des lieux patrimoniaux, des maisons de retraites, au sein d'entreprises ou encore en plein-air au cœur même des quartiers.

L'objectif de cet orchestre est de rassembler le monde des initiés de la musique classique avec celui des simples amoureux du genre.

Aussi, afin de poursuivre ses actions en direction des publics éloignés, la Philharmonie des Deux Mondes organise des concerts « partenaires » destinés à lever des fonds auprès d'entreprises mécènes.

C'est dans ce cadre que la Philharmonie des Deux Mondes se produira en concert, à l'hippodrome de Pornichet, le 6 octobre 2015.

Ce concert sera aussi l'occasion d'accueillir des spectateurs de plusieurs associations dont Eclat de Pornichet et la Fraternité de Saint-Nazaire.

La Ville de Pornichet souhaite être partenaire de cette démarche qui vise à rendre la musique classique accessible au plus grand nombre.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

A cette occasion, la Ville mettra à disposition de l'orchestre, à titre gracieux, des chaises pour le public et les musiciens et installera une scène ainsi qu'une armoire électrique et un système d'éclairage de la scène.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre la Philharmonie des Deux Mondes et la Ville de Pornichet.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 9 septembre 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre la Philharmonie des Deux Mondes et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR